

Les Ateliers Omnidroit Social



18 ateliers
pour maîtriser
le nouveau droit social

23, 24 & 25
NOVEMBRE 2009

PARIS

Un événement proposé par





23, 24 & 25
NOVEMBRE 2009

PARIS

- 18 ateliers en droit social
- 3 jours d'échanges et de rencontres professionnelles
- Des formations animées par des spécialistes et experts de renom
- Une documentation complète constituée à partir des fonds Dalloz, Francis Lefebvre et Editions législatives

Après les réformes majeures de 2008, le droit social poursuit son importante mutation.

Quelles nouveautés législatives en matière de formation ? Comment procéder aux départs individuels et aux restructurations en cette période de crise économique ? Comment mettre en place le nouveau dialogue social ? Comment adopter un plan d'action pour l'emploi des seniors et gérer les départs en retraite ? Comment faire face aux risques accrus de stress au travail, dépression, absentéisme... et lutter contre les discriminations notamment salariales ? Où s'arrête la vie privée du salarié ?...

Les **Ateliers Omnidroit Social** ouvrent trois jours de réflexion et d'analyse sur les principales questions que se posent les services RH et juridiques des entreprises, leurs avocats et les consultants extérieurs.

Cet événement vous est proposé par des spécialistes de la formation en matière juridique, sociale, RH et management, en partenariat avec les Éditions législatives, Francis Lefebvre et Dalloz.



Composez votre parcours formation

Choisissez 4 ou 6 ateliers

un par demi-journée

Lundi 23 novembre de 8h30 à 12h30

- Responsabilité pénale du dirigeant : Prévention et solutions
- Recours à du personnel extérieur : risques et opportunités
- Gestion du risque AT-MP : nouveau décret, nouvelles pratiques

Lundi 23 novembre de 14h à 18h

- Panorama d'actualité sociale
- Discriminations professionnelles : dernières évolutions, conséquences pour les entreprises
- Sécuriser vos délégations de pouvoir

Mardi 24 novembre de 8h30 à 12h30

- Liberté d'expression des salariés / droit de surveillance de l'employeur : jusqu'où peut-on aller ?
- Réforme de la démocratie sociale : état des lieux et perspectives
- Santé-prévoyance : le point sur l'actualité

Mardi 24 novembre de 14h à 18h

- Actualité des licenciements économiques et des restructurations
- Risques psychosociaux, conduites addictives : comment prévenir et gérer les risques dans l'entreprise ?
- Inaptitude physique, absences pour maladie et accident du travail... : faire face au durcissement de la jurisprudence

Mercredi 25 novembre de 8h30 à 12h30

- Optimiser la rédaction des clauses sensibles du contrat de travail
- Réforme de la formation : ce qui va changer dans les entreprises
- Contrôle URSSAF : anticiper les risques

Mercredi 25 novembre de 14h à 18h

- Rupture conventionnelle, rupture d'un commun accord, transaction : savoir faire le bon choix
- Du plan de formation au plan de professionnalisation des salariés
- Retraites et emplois des seniors : dernières actualités

Responsabilité pénale du dirigeant : Prévention et solutions

Pierre-Yves Verkindt, Professeur agrégé des facultés de droit
Bruno Denkiewicz, Avocat conseil en droit social, Cabinet Jacques
Barthélémy et associés

Identifier les infractions déclenchant la responsabilité pénale du dirigeant (harcèlement, santé, sécurité au travail, discriminations, travail dissimulé...).

Prévenir la mise en jeu de la responsabilité pénale du dirigeant.

Savoir gérer le contentieux pénal.

Recours à du personnel extérieur : risques et opportunités

Gilles Lhuillier, Professeur agrégé des facultés de droit,
Fellow de l'Institut d'Etudes Avancées de Nantes
Odette Luce-Bouvier, Maître des requêtes à la Cour de cassation,
Chambre sociale

Comprendre les objectifs du plan de lutte contre le travail illégal.

Faire un point sur l'actualité en matière de sous-traitance et prestation de service, intérim et prêt de personnel, travail temporaire, et sur la jurisprudence en matière de travail illégal.

Connaître les infractions poursuivies et les sanctions pénales, sociales et financières encourues, évaluer les risques, mettre en place des mesures préventives.

Gestion du risque AT-MP : nouveau décret, nouvelles pratiques

Laurence Fournier Gatier, Avocate, Cabinet Michel Ledoux et Associés
Denis Martinez, Avocat, Cabinet Michel Ledoux et Associés

Maîtriser les nouvelles procédures d'instruction des déclarations d'AT/MP applicables au 1^{er} janvier 2010.

Cerner les procédures de recours à disposition de l'entreprise afin de réduire les coûts liés aux AT/MP.

Maîtriser les règles de gestion et de tarification AT/MP.

Limiter les risques de mise en cause de la responsabilité de l'employeur (faute inexcusable...).

Panorama d'actualité sociale

Christophe Radé, Professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV
Cédric Guillon, Avocat, Cabinet Fromont Briens

Intégrer les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles affectant le droit social : contrat de travail, licenciement, durée du travail, dialogue social et représentativité, santé et sécurité au travail, discrimination et harcèlement, accidents et maladies professionnels...

Comprendre les orientations prises par la Chambre sociale de la Cour de cassation.

Discriminations professionnelles : dernières évolutions, conséquences pour les entreprises

Katell Berthou, Senior employment law Counsel EMEA - Sun Microsystems
Frédéric Burnier, Juriste, Direction des affaires juridiques, HALDE

Identifier les dernières évolutions en matière de discrimination : le principe «à travail égal, salaire égal», l'égalité professionnelle homme/femme...

Analyser le bilan et les perspectives d'évolution de la Halde : testing, visites inopinées en entreprise, pouvoirs de sanction...

Impliquer les partenaires sociaux dans la mise en œuvre d'une politique de lutte contre les discriminations.

Quels outils et politiques RH en matière d'égalité de traitement et de prévention des contentieux (démarche labellisation) ?

Sécuriser vos délégations de pouvoir

Jean-Jacques Tatoux, Avocat spécialisé en droit social

Connaître les intérêts de la délégation de pouvoir par rapport aux mécanismes voisins et cerner les principaux écueils à éviter.

Savoir rédiger les délégations de pouvoir en intégrant les conditions de validité.

Savoir mettre en place des délégations de pouvoir efficaces en limitant l'engagement de la responsabilité du délégant.

Liberté d'expression des salariés/ droit de surveillance de l'employeur : jusqu'où peut-on aller ?

Eric Barbry, Avocat, Cabinet Alain Bensoussan

Déterminer l'étendue des pouvoirs de l'employeur pour mettre en place une surveillance efficace des salariés dans l'entreprise (fouilles, NTIC...) en évitant les risques de harcèlements ou de troubles psychosociaux.

Identifier les nouveaux moyens d'expression et de communication des salariés (blogs, sites internet...) et leur dangerosité éventuelle pour l'entreprise : atteinte à la réputation de la personne morale, engagement de la responsabilité de l'employeur

Réforme de la démocratie sociale : état des lieux et perspectives

Ridha Ben Hamza, Professeur agrégé, Codirecteur du Master II Professionnel Juristes de Droit social, Université Paris I

Gérard Taponat, DRH d'une grande entreprise

René Valladon, Secrétaire Confédéral de Force Ouvrière

Faire le point sur les nouvelles règles de validité des accords d'entreprise.

Organiser les élections professionnelles en intégrant les enjeux de la loi du 20 août 2008.

Comprendre et appliquer les nouveaux critères de représentativité.

Mesurer les impacts de la réforme sur le droit syndical.

Santé-prévoyance : le point sur l'actualité

Lisiane Fricotté, Formatrice consultante en protection sociale

Maîtriser les enjeux sociaux liés à l'article 14 de l'ANI du 11 janvier 2008 sur la portabilité de la couverture santé-prévoyance.

Comprendre son articulation avec l'article 4 de la loi Evin et la jurisprudence.

Cerner l'étendue du maintien des droits, applicable aux chômeurs, retraités, CDD....

Mesurer les risques et anticiper les solutions pratiques à mettre en place.

Sécuriser les contrats collectifs.

Actualité des licenciements économiques et des restructurations

Joël Grangé, Avocat associé, Cabinet Flichy Grangé

La notion de secteur d'activité du groupe.

L'articulation de la GPEC et des licenciements économiques.

Les critères d'ordre des licenciements.

L'application du « travail égal » / « licenciement égal » dans les plans de sauvegarde de l'emploi.

L'actualité des plans de départs volontaires.

Risques psychosociaux, conduites addictives : comment prévenir et gérer les risques dans l'entreprise ?

Sylvie Bourgeot, Substitut général près la Cour d'appel de Versailles

Catherine Ferrenbach, Médecin spécialisé dans le traitement des addictions, Consultante au sein du cabinet Hassé Consultants

Faire le point sur les obligations de l'employeur en matière de santé physique et mentale.

Mesurer l'impact des évolutions législatives et jurisprudentielles récentes en matière de stress au travail, suicide, dépression nerveuse, usage de drogue et d'alcool dans l'entreprise

Identifier les mesures préventives efficaces (plan de prévention, procédure d'alerte) et être en mesure de gérer les situations de crise.

Cerner le rôle des différents acteurs : médecin du travail, CHSCT, inspection du travail, DRH

Mesurer les risques pour l'entreprise et ses représentants en matière de responsabilités civile et pénale.

Inaptitude physique, absences pour maladie et accident du travail... : faire face au durcissement de la jurisprudence

Chantal Giraud Van Gaver, Avocate associée en droit social, Cabinet Coblenche & Associés

Faire le point sur les évolutions récentes de la jurisprudence en matière d'inaptitude, d'accident du travail, de maladie.

Appréhender les obligations de l'employeur dans la gestion des dossiers d'inaptitude (les différents avis d'inaptitude, les visites médicales, reprise du paiement des salaires).

Savoir réagir en cas d'absences répétées ou prolongées d'un salarié pour cause de maladie ou d'accident du travail.

Cerner les opportunités d'organiser des contrôles médicaux.

Mesurer le rôle du médecin du travail, des délégués du personnel et de l'employeur.

Gérer efficacement les obligations en matière de reclassement et d'adaptation à l'emploi.

Prendre les précautions nécessaires

en matière de licenciement d'un salarié inapte.

Optimiser la rédaction des clauses sensibles du contrat de travail

Guillaume Bredon, Avocat, Cabinet BRL & associés

Françoise Favennec-Héry, Professeur à l'Université de Paris-II Panthéon-Assas

Faire le point sur l'actualité législative et jurisprudentielle des clauses sensibles (clause de période d'essai, clause de mobilité, clause de non concurrence, clause d'objectifs) et de la modification du contrat de travail.

Sécuriser la rédaction des contrats de travail : techniques rédactionnelles des principales clauses (période d'essai, objectifs, mobilité, non-concurrence)

Mettre en perspective la rédaction et le remaniement des contrats en fonction de la vie et des évolutions prévisibles de l'entreprise.

Réforme de la formation : ce qui va changer dans les entreprises

Céline Delort, Cabinet Alithia, Intervenante spécialisée dans l'accompagnement des professionnels de la formation

Mesurer l'impact concret des dernières évolutions législatives et réglementaires de 2009 sur les pratiques.

Optimiser le plan de formation en utilisant les deux nouvelles catégories d'actions de formation.

Appréhender les conséquences de la réforme sur les dispositifs existants : DIF, CIF, contrat et période de professionnalisation

Faire le point sur les actions prioritaires à mettre en place dans l'entreprise en terme d'information et de communication.

Anticiper les conséquences de la réforme sur le budget formation.

Mesurer les nouvelles opportunités en matière de financement.

Identifier les outils proposés en matière de gestion des compétences et leurs évolutions : VAE, Bilan de compétences, bilan d'étape professionnelle.

Contrôle URSSAF : anticiper les risques

François Taquet, Professeur de droit social, Avocat, conseil en droit social, conseiller scientifique du groupement d'Avocats GESICA

Connaître les étapes d'un contrôle et les droits et obligations des parties.

Mesurer les pouvoirs renforcés des inspecteurs URSSAF.

Evaluer les suites du contrôle et les étapes du contentieux.

Faire le point sur la jurisprudence.

Rupture conventionnelle, rupture d'un commun accord, transaction : savoir faire le bon choix

Paul-Henri Antonmattéi, Professeur à la Faculté de droit de Montpellier

Marie-Laurence Boulanger, Avocat associé, Cabinet Fromont Briens

Mesurer les avantages et inconvénients de chaque mode de rupture du contrat.

Sécuriser la rupture en respectant les étapes procédurales et conditions de validité.

Savoir calculer l'indemnité de départ, connaître son régime social et fiscal.

Déterminer et mettre en place la solution la plus adaptée à chaque situation en fonction de la situation du salarié et de l'entreprise.

Savoir gérer les contestations et litiges subséquents.

Du plan de formation au plan de professionnalisation des salariés

Guilain Vandaele, Directeur des ressources humaines CSP Formation, Ancien DRH du Crédit Général Industriel

Développer un plan de professionnalisation, c'est :

Favoriser le développement des compétences des salariés

Dépasser le court terme pour entrer dans une logique de formation permanente

Anticiper les besoins de ressources de l'entreprise

Responsabiliser le salarié dans son évolution professionnelle

Optimiser l'efficacité des parcours de formation

Intégrer la formation dans la stratégie de l'entreprise

Retraites et emplois des seniors : dernières actualités

Patrick D'Arcangues, Consultant formateur

Thibault Ngo ky, Juriste

Intégrer les nouvelles mesures applicables aux seniors (loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009...).

Mettre en place un plan d'action pour l'emploi des seniors dès 2010.

Recruter et manager les plus de 50 ans. Appréhender les contraintes liées à l'âge (discriminations, inaptitude à l'emploi...).

Savoir gérer les départs et les mises à la retraite. Faire le point sur les régimes de base et les régimes complémentaires de retraite.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour vous inscrire, renvoyez le bulletin ci-contre à l'adresse suivante

Dalloz Formation

31-35, rue Froidevaux 75685 Paris cedex 14
ou par fax : 01 40 64 54 69

Pour tout renseignement complémentaire

tél. 01 40 64 52 85 - info@ateliers-omnidroit-social.fr

Formation

4 ou 6 ateliers au choix (1 par demi-journée)

Soit 16 ou 24 heures validées au titre de la formation continue

Formation éligible au titre du DIF

Horaires

Accueil et émargement du matin : 8h00 – l'après-midi : 13h45.

Ateliers du matin : de 8h30 à 12h30 – l'après-midi : de 14h00 à 18h00.

Déjeuners : de 12h30 à 14h00, au Marriott Paris Rive Gauche

Centre de conférences

Marriott Paris Rive Gauche

17 Boulevard Saint Jacques 75014 Paris

Métros Glacière ou Saint-Jacques (ligne 6).

RER Denfert-Rochereau (ligne B).

Accès rapide depuis les aéroports d'Orly (via Orlybus)

et de Roissy Charles-de-Gaulle (RER B) et depuis toutes les gares (métros).

Réductions voyage



Vous voyagez en train

Vous recevez en même temps que votre confirmation d'inscription un fichet de réduction à faire valoir sur l'achat de votre titre de transport



Vous voyagez en avion

Rendez-vous sur www.airfrance-globalmeetings.com
puis indiquez le code identifiant de l'événement **07362AF**

Organisme de formation : Editions Dalloz

Numéro de déclaration d'existence : 11753396175



BULLETIN D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

Oui, je souhaite m'inscrire aux Ateliers Omnidroit Social :

- | | |
|---------------------------|--|
| Entreprises | <input type="checkbox"/> 1 à 3 ateliers : 470 € HT/atelier |
| Avocats | <input type="checkbox"/> 4 et 5 ateliers : 380 € HT/atelier |
| Experts comptables | <input type="checkbox"/> 6 ateliers et plus : 350 € HT/atelier |

Offre spéciale Avocats : - 30%

réservée cabinets de moins de 12 personnes

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> 1 à 3 ateliers : 329 € HT/atelier |
| <input type="checkbox"/> 4 et 5 ateliers : 266 € HT/atelier |
| <input type="checkbox"/> 6 ateliers et plus : 245 € HT/atelier |

MES COORDONNÉES

M / Mme / Mlle

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Société/cabinet _____

Siret/NAF _____

Adresse _____

CP / Ville _____

Tél / Fax / Email * _____

*Merci d'indiquer votre email pour un meilleur suivi de votre dossier et votre information régulière sur la manifestation.

Adresse de facturation si différente de la précédente : _____

Signature et cachet obligatoire _____

Informations complémentaires

Organisme de formation : Éditions DALLOZ
N° de déclaration d'existence : 11753396175
RCS Paris 572 195 550

Le Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux (FIF-PL) accorde une prise en charge partielle des formations. La demande doit être effectuée au minimum 15 jours auparavant auprès du FIF-PL. Tél. 01 55 80 50 00 - Fax 01 55 80 50 29.

Conditions générales de vente

1. Pour effectuer votre inscription, vous devez nous adresser le formulaire ci-contre, dûment complété et signé, par courrier ou par télécopie.
2. A réception de ce formulaire, nous vous délivrerons une confirmation d'inscription, une facture et une convention de formation en deux exemplaires dont un à nous retourner.

3. Votre règlement devra nous parvenir au plus tard le 23 octobre 2009 pour valider définitivement votre inscription.

4. Nous nous réservons le droit de modifier le programme de la formation si les circonstances nous y obligent.

5. Une attestation de présence vous sera délivrée à l'issue de la formation.

6. Obligatoirement formulée par écrit, l'annulation donnera lieu à un remboursement intégral si elle est reçue 14 jours ouvrés avant la formation. Passé ce délai, le montant de l'inscription sera intégralement dû. Les remplacements sont possibles à tout moment.

J'ai lu, compris et accepté les conditions générales définies sur ce bulletin d'inscription.

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

A nous retourner à : Dalloz Formation

31-35, rue Froidevaux - 75685 Paris cedex 14
ou par fax : 01 40 64 54 69

Cochez 1 atelier par demi-journée

Lundi 23 novembre matin

- Responsabilité pénale du dirigeant : Prévention et solutions
- Recours à du personnel extérieur : risques et opportunités
- Gestion du risque AT-MP : nouveau décret, nouvelles pratiques

Déjeuner du 23 novembre

Lundi 23 novembre après-midi

- Panorama d'actualité sociale
- Discriminations professionnelles : dernières évolutions, conséquences pour les entreprises
- Sécuriser vos délégations de pouvoir

Mardi 24 novembre matin

- Liberté d'expression des salariés / droit de surveillance de l'employeur : jusqu'où peut-on aller ?
- Réforme de la démocratie sociale : état des lieux et perspectives
- Santé-prévoyance : le point sur l'actualité

Déjeuner du 24 novembre

Mardi 24 novembre après-midi

- Actualité des licenciements économiques et des restructurations
- Risques psychosociaux, conduites addictives : comment prévenir et gérer les risques dans l'entreprise ?
- Inaptitude physique, absences pour maladie et accident du travail... : faire face au durcissement de la jurisprudence

Mercredi 25 novembre matin

- Optimiser la rédaction des clauses sensibles du contrat de travail
- Réforme de la formation : ce qui va changer dans les entreprises
- Contrôle URSSAF : anticiper les risques

Déjeuner du 25 novembre

Mercredi 25 novembre après-midi

- Rupture conventionnelle, rupture d'un commun accord, transaction : savoir faire le bon choix
- Du plan de formation au plan de professionnalisation des salariés
- Retraites et emplois des seniors : dernières actualités

OFFERT

2 mois d'abonnement gratuit au Pack numérique

- **actuEL-RH.fr**, le 1^{er} quotidien dédié au responsable RH
- **Dalloz.fr Droit social**, un fonds documentaire complet en droit social et les codes mis à jour en continu
- **Navis Social**, toutes les réponses opérationnelles en ligne sur la réglementation sociale